

<http://ugtg.org/spip.php?article2529>



Déterminer le statut COVID de tous les patients

- Expressions - Tracts -



Date de mise en ligne mardi 13 octobre 2020

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Mercredi 30 Septembre 2020, l'UGTG demandait devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre la mise en oeuvre d'une inspection publique sur les capacités réelles du CHU à prendre en charge les patients atteints du Covid 19 ainsi qu'un plan médical permettant notamment une orientation des patients depuis les Urgences en fonction du statut Covid'.

Cette demande était notamment fondée sur une note du CHU N°2020-72/GC/CZ du 23 Août 2020 qui demande « aux services d'aval d'accueillir les patients en fonction de leur pathologie d'organe sans considération de leur statut vis-à-vis du virus Covid-19 et même s'ils sont dans l'attente de résultats PCR..... »

En clair, les patients non identifiés Covid-19 sont hospitalisés directement dans les services en fonction de leur pathologie, sans référence à leur statut covid.

Ainsi, des patients covid et non covid se retrouvent dans le même service et sont soignés par les mêmes soignants. Et cette situation ne serait pas propre au CHU.

Au final, notre requête a été rejetée par le Tribunal malgré tous les témoignages, les signalements des membres du CHSCT et la production de cette fameuse note scélérate du 23 Août 2020.

Pour mémoire, le Tribunal argumentait : « en l'état de l'instruction, et pour dramatique que soit l'augmentation récente du nombre de décès, la carence alléguée du CHU et de l'ARS dans l'accueil, l'orientation et le traitement des patients atteints par le Covid-19, n'est pas établie, »

Et ce qui devait arriver arriva. Aujourd'hui, le Service Gastro-Entérologie du CHU est fermé pour décontamination car plus de la moitié du personnel soignant est contaminée ainsi que plusieurs patients, non Covid positifs à leur arrivée.

Plus que jamais, l'UGTG demande que soit confiée à un Médecin Inspecteur de Santé Publique un état des lieux urgent et contradictoire des capacités réelles des hôpitaux pour la prise en charge des patients Covid, avec la définition d'un plan médical de prise en charge, en assurant un statut covid aux patients avant l'admission dans les services.

ARÉTÉ JOWÉ ÉPI VI AN NOU !!

UGTG Lapwent 05/10/2020